

2014-04-051-DGS

* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué "landespublic" (ALP1)

nomenclature: 5.3

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 AVRIL 2014

OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES AU SEIN DE LA COMMISSION « AFFAIRES SOCIALES / SOLIDARITE »

L'an deux mille quatorze, le neuf avril, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

PRESENTS

M. LESPADÉ, Mme NOGARO, M. PERRET, M. DUBERT, Mme DUPRE, M. HERVELIN, M. LAPEBIE, M. GONZALES, Mme BAULON, M. COUTIER, Mme SAINT-AUBIN, Mme MONTAUCET, Mme BIRLES, M. DUBUS, Mme CAMBRONERO, Mme DESTOUESSE, Mme PERIMONY-BENASSY, Mme CORRIHONS, M. LECERF, M. GARANS, Mme PICAT, Mme BISBAU, Mme MOUNIER, M. AJA, M. SAUBIETTE, M. LAURENT, M. ROBLES, Mme FAURE-DEFLANDRE, M. POULAERT, Mme DELAVENNE, M. CLAVERIE

Arrivée de Mme DUFAU au point n° 2014-04-040-DGS

EXCUSES

M. SALLABERRY procuration à M. PERRET

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme NOGARO

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 31
32 au point n° 2014-04-40-DGS

Nombre de pouvoirs: 1

Nombre de votants : 32
33 au point n° 2014-04-40-DGS



2014-04-051-DGS - DESIGNATION DES DELEGUES AU SEIN DE LA COMMISSION « AFFAIRES SOCIALES / SOLIDARITE »

Monsieur le Maire propose de créer une commission « Affaires sociales / Solidarité » composée de 10 membres et en charge de l'impulsion et du suivi de la politique sociale de la Commune notamment en direction des personnes les plus fragiles, en coordination avec les différentes structures d'accueil et les associations caritatives implantées sur le territoire communal.

Suite à l'appel à candidatures du 29 mars 2014, les groupes représentés au sein du Conseil municipal ont procédé aux propositions suivantes:

« Tarnos Ensemble »	« Alternance 2014 »	« Tarnos pour tous »
Mme Anne DUPRE	M. Antoine ROBLES	Mme Marie-Ange DELAVENNE
Mme Danielle DESTOUESSE		
M. Alain COUTIER		
Mme Martine PERIMONY-BENASSY		
Mme Iris CAMBRONERO		
Mme Catherine BISBAU		
Mme Nelly PICAT		
Mme Nicole CORRIHONS		

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu son président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles L2121-29 et L2121-21

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L2121-22 relatif à la création des commissions chargées d'étudier les questions soumises au Conseil municipal,

Vu l'appel à candidatures fait par M. le Maire en date du 29 mars 2014,

Considérant la demande des différents groupes de fusionner les propositions de candidats pour constituer une liste unique représentative de la composition du Conseil municipal,

Considérant la répartition de chaque groupe au sein du Conseil municipal,

DELIBERE

DECIDE de procéder à la désignation des membres de la commission par vote à main levée

DECIDE de créer une commission « Affaires sociales / Solidarité », composée de 10 membres et d'un Président, le Maire étant Président de droit



DIT que la commission « Affaires sociales / Solidarité » est ainsi composée:

* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué "landespublic" (ALP1)

Président: M. le Maire

Membres: Mme Anne DUPRE

Mme Danielle DESTOUESSE

M. Alain COUTIER

Mme Martine PERIMONY-BENASSY

Mme Iris CAMBRONERO

Mme Catherine BISBAU

Mme Nelly PICAT

Mme Nicole CORRIHONS

M. Antoine ROBLES

Mme Marie-Ange DELAVENNE

Vote: 33

Pour: 33

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

(suivent les signatures)

Pour extrait certifié conforme

Tarnos, le 10 avril 2014

Le Maire

